

SELARL GU2V

J.GIRARDOT-M.UREN

F.VALETTE-F.VIGAND

Commissaires de Justice Associés

19, Cours Joseph Thierry

13001 MARSEILLE

C.C.P 5975 55 F

TEL. 04/91/13/63/63

scp.rgtg@huissier-justice.fr

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
ET LE TRENTE AVRIL**

A LA REQUÊTE DU :

SYNDICAT SECONDAIRE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER PARC COROT, BATIMENT G, SITUE 130, AVENUE COROT 13013 MARSEILLE, représenté par son administrateur judiciaire, la SELARL AJ ASSOCIES, prise en son établissement de MARSEILLE situé 376, avenue du Prado, résidence Le Ribera, immeuble E 13008 MARSEILLE, lui-même pris en la personne de son représentant légal y domicilié.

LEQUEL NOUS EXPOSE :

Qu'une procédure de saisie immobilière a été diligentée à l'encontre de [REDACTED] laquelle est propriétaire d'un appartement situé 4^{ème} étage gauche, bâtiment G22, 130, avenue Corot 13013 MARSEILLE.

Qu'un précédent commandement de saisie immobilière a été délivré par acte de notre ministère en date du 26 mars 2024.

Que dans la suite de la procédure, il nous est requis de dresser un procès-verbal de descriptif et de faire réaliser les diagnostics.

Qu'afin de garantir les droits, pour la sauvegarde des intérêts de la partie requérante et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, il nous est requis de dresser procès-verbal de descriptif des éléments susvisés.

Qu'il nous requiert donc à cet effet.

DÉFÉRANT À CETTE REQUETE :

Nous, Maxime UREN, commissaire de justice associé de la SELARL GU2V Jacques GIRARDOT - Maxime UREN - Florine VALETTE - Fanny VIGAND, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de Marseille, 13001, y demeurant dite ville, 19, Cours Joseph Thierry,

certifions nous être présentés, ce jour, le 30 AVRIL 2024 à 08 HEURES 30, à l'adresse, 130, avenue Corot 13013 MARSEILLE, bâtiment G22, 4^{ème} étage gauche, où étant, en présence de la société KIMO, diagnostiqueur, la société BURGIO, serrurier, Monsieur Quentin POLYN et Monsieur Oussama KHALIFI, tous deux témoins, et avons procédé aux constatations suivantes :

Parvenus devant la porte, après avoir frappé à de nombreuses reprises, nous faisons ouvrir la porte par notre serrurier.

ETAT D'OCCUPATION :

L'appartement est totalement inoccupé.

DIAGNOSTICS :

Ils ont été dressés par la société KIMO, laquelle nous déclare une surface de :

Superficie Loi Carrez totale : 52,20 m²

Superficie habitable totale : 52,20 m²

Surface au sol totale : 65,54 m²

DESCRIPTIF :

CAVE :

Celle-ci est inaccessible ce jour, impossible à déterminer.

APPARTEMENT :

L'accès se fait par l'intermédiaire d'une porte blindée en bon état général.

COULOIR :

Celle-ci s'ouvre sur un couloir recouvert au sol d'un carrelage grès.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie en état d'usage.

Au plafond, une peinture blanche.

L'éclairage se fait par des arrivées électriques centrales, dont nous ne pouvons vérifier l'état de fonctionnement, l'électricité ayant été coupée.

Présence d'un radiateur à eau.

PIECE TOILETTES :

Sur notre droite, nous accédons à une pièce toilettes par l'intermédiaire d'une porte en bon état.

La pièce est recouverte au sol du même carrelage grès.

Les murs sont recouverts d'une peinture orange en mauvais état.

Au plafond, dalles de faux plafond.

La pièce est équipée :

- L'éclairage est assuré par une arrivée électrique au-dessus du cadre de la porte, hors de fonctionnement,
- Présence d'une cuvette, double abattant, réservoir d'eau,
- Rangements mélaminés.

SALLE DE BAINS :

La pièce mitoyenne, salle de bains, est accessible par l'intermédiaire d'une porte en bon état, une serrure, deux béquilles, plaques de propreté.

La pièce est recouverte au sol d'un carrelage blanc cassé en bon état.

Les murs sont recouverts d'un placage carrelage jusqu'à environ deux mètres de haut en bon état. Sur le reste des murs, une tapisserie se décollant.

Au plafond, une tapisserie en état d'usage.

La pièce est équipée :

- L'éclairage est assuré par une arrivée électrique centrale, en état d'usage et de fonctionnement,
- Un miroir au mur,
- Présence d'une arrivée d'eau, un robinet mitigeur eau chaude - eau froide reposant sur un lavabo, lequel repose lui-même sur un meuble vasque en bon état,
- Une cabine de douche avec portes coulissantes, bac à douche, arrivée d'eau, un robinet mitigeur, tuyau flexible, pommeau d'aspersion téléphone,
- Présence également d'un radiateur.

CUISINE :

La cuisine au fond du couloir est accessible par un encadrement de porte, sans porte.

La pièce est recouverte au sol d'un carrelage style terre cuite.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie, laquelle se décolle. Aux abords des éléments de cuisine, un placage carrelage en bon état.

Au plafond, dalles de faux plafond.

La pièce est équipée :

- L'éclairage est assuré par une arrivée électrique centrale,
- Présence d'une double fenêtre PVC blanc, double vitrage, en bon état,
- Présence d'un mobilier de cuisine aménagée,
- Egalement une chaudière à gaz, présence d'une arrivée gaz de ville,
- Dans cet espace, nous constatons la présence d'une arrivée d'eau, un robinet mélangeur eau chaude - eau froide reposant au-dessus d'un évier ancien, double bac, espace égouttoir.

LOGGIA :

La loggia attenante est accessible par l'intermédiaire d'une porte isoplane blanche.

La pièce est recouverte au sol d'un linoléum en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'une peinture blanche.

Au plafond, une peinture blanche.

PREMIERE CHAMBRE :

Accessible par l'intermédiaire d'une porte dotée d'une serrure, deux béquilles, plaques de propreté, en état d'usage et de fonctionnement.

La pièce est recouverte au sol d'un même carrelage grès.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie en mauvais état.

Au plafond, une peinture blanche en état d'usage.

La pièce est équipée :

- L'éclairage est assuré par une arrivée électrique centrale,

- Ainsi que par une double porte-fenêtre PVC blanc, double vitrage, en bon état de fonctionnement,
- Présence d'un radiateur.

PIECE PRINCIPALE :

Accessible par l'intermédiaire d'une porte en état d'usage et de fonctionnement, la pièce est recouverte au sol du même carrelage grès.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie en mauvais état.

Au plafond, une peinture en état d'usage.

La pièce est équipée :

- L'éclairage est assuré par deux baies vitrées, quatre vantaux, ouverture centrale, en bon état de fonctionnement, desservant un grand balcon,
- Présence dans le salon de deux pièces placards avec des rangements à l'intérieur.

BALCON :

Le balcon est recouvert d'une peinture en mauvais état, tant sur le sol, les murs que sur le plafond.

DEUXIEME CHAMBRE :

La deuxième chambre est accessible par l'intermédiaire d'une porte en état d'usage.

La pièce est recouverte au sol d'un même carrelage.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie en mauvais état général.

Au plafond, une peinture blanche en bon état.

La pièce est équipée :

- L'éclairage est assuré par une arrivée électrique centrale,
- Présence également d'une double porte-fenêtre PVC blanc.

Nous annexons 10 clichés photographiques que nous avons visés « NE VARIETUR » à la date de ce jour.

Plus rien n'étant à constater, nous nous sommes retirés et avons dressé le présent procès-verbal de descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

Me UREN Maxime

| | |
|------------|------------|
| Cout HT | 369,16 € |
| Sct HT | 7,67 € |
| Total HT | 376,83 € |
| Tva à 20 % | 75,37 € |
| Témoïn | 6,60 € |
| Témoïn | 6,60 € |
| Serrurier | 539,89 € |
| TOTAL TTC | 1 005,29 € |





